



ODD n°11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

1

Informers les justiciables

(sensibilisation - accès au droit)

- 📋 Critères de salubrité, sécurité et surpeuplement du logement
- 🏠 Logement social : conditions et formalités
- 📄 Obtenir un rapport d'enquête
- 📖 Droit de l'urbanisme : participation du public, recours
- 📖 Guide pratique d'opposition aux décisions urbanistiques
- 🌐 Convention d'Aarhus : accès à la justice et à l'information
- 🗣️ Participer à l'Affaire climat

2

Favoriser les mobilités durables

(dans la pratique des avocats et l'accès à la justice)

- 🚲 Promouvoir le vélo, la trottinette et les transports en commun
- 🅑 Aménager les parkings et accès pour mobilité douce
- ⚖️ Faciliter l'accès des justiciables aux tribunaux en transport durable
- ✉️ Encourager les échanges par mail pour éviter des déplacements inutiles

3

Former et outiller les avocats

(urbanisme, environnement, bonnes pratiques)

- 📈 Multiplier les formations en droit de l'environnement et de l'urbanisme
- 🛡️ Armer les avocats pour défendre les citoyens face aux projets impactants
- 📖 Créer un guide de bonnes pratiques sur la gestion des déchets en cabinet
- 🤝 Jumelage avec des barreaux du Sud

4

Sensibiliser les décideurs

(et encourager des changements structurels)

- 🏛️ Former les politiques à l'urbanisation inclusive et durable
- 🔄 Réfléchir aux impacts des pratiques politiques sur les territoires
- 🗣️ Promouvoir les alternatives à la voiture dans la profession
- 🤝 Encourager les partenariats solidaires (jumelages, échanges, ASF)

Agir pour une justice durable et accessible

